



Epidémie Coronavirus – COVID-19

Malgré les mesures de confinement imposées par le Gouvernement, la municipalité de Plougrescant assure quelques services publics sous réserve de modifications régulières en fonction de l'évolution de la situation.

COMMUNIQUE N°2

MAIRIE

La mairie est fermée au public mais une permanence téléphonique est assurée le matin de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 pour prendre connaissance des messages téléphoniques et le courrier.

Les cérémonies (mariages et pacs) sont suspendues. Un service d'état civil est maintenu pour les cas urgents et sur rendez-vous.

Madame Le Maire reçoit sur RDV téléphonique uniquement en cas d'urgence.

Téléphone : 02 96 92 51 18 ou 07 80 01 53 80

ENTRE-AIDE / SOLIDARITE

Prenez des nouvelles de vos voisins par téléphone. Proposez votre aide pour le ravitaillement en courses si besoin (alimentaire, pharmacie...) tout en respectant les gestes barrière. Si vous constatez une situation d'urgence dans votre voisinage, appeler le n° d'astreinte communale 07 80 01 53 80

AGENTS DE SECURITE DE LA VOIE PUBLIQUE (ASVP)

Des rondes quotidiennes sont assurées en continu sur la commune par les Agents de Sécurité de la Voie Publique pour rappeler les règles de confinement. N'hésitez pas à les interpeller en cas de besoin, en respectant les gestes «barrière».

AGENCE POSTALE

L'agence postale sera ouverte le jeudi 2 avril de 9h00 à 12h00 pour retrait d'espèces uniquement, faute d'un approvisionnement régulier.

Le Centre de tri postal sera fermé mercredi 25 et samedi 28 mars, ainsi que lundi 30 et mardi 31 mars.

La distribution quotidienne du courrier ainsi que la relève dans les boîtes jaunes seront perturbées.

LES SERVICES TECHNIQUES

Deux agents sont mobilisés pour le ramassage des poubelles et autour des containers publics. Tous les travaux d'entretien sur la commune sont suspendus (jardinage, travaux divers).

Astreinte téléphonique si besoin en cas d'intervention (07 80 01 53 80)

BANQUE ALIMENTAIRE

Elle est suspendue jusqu'à nouvel ordre. D'autres dispositions sont mises en place pour les bénéficiaires.

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Le tri sélectif n'est plus assuré par les services de la Communauté d'Agglo.

Le ramassage des ordures ménagères est maintenu selon le calendrier défini par LTC.

(Plus d'infos sur : <https://www.lannion-tregor.com/fr/actualite/1973-informations.html>) Tél. : 02 96 05 55 55

Les déchetteries sont fermées sauf pour les professionnels.

PLAGES, GREVES, CALES ET SENTIERS DE RANDONNES

RAPPEL : Tout rassemblement est **interdit sur les plages, grèves et sentiers de randonnée par arrêté préfectoral**.

Seules sont autorisées pour l'instant, les activités sportives individuelles à proximité du domicile pour une durée limitée à 1 heure et dans 1 rayon d'1 km. Se munir absolument de l'autorisation de sortie en indiquant le motif du déplacement et l'heure de départ. (randonnées et vélo interdits)

ECOLE

Suite aux consignes de l'inspection académique de Paimpol et sur la base du bénévolat des enseignants, si besoin, ces enfants seront accueillis dans un établissement scolaire de Tréguier. (Plus de renseignements au 06 08 47 61 99)

LA BIBLIOTHEQUE, TOUTES LES SALLES COMMUNALES, LES ALLEES DE BOULES ET LE STADE DE FOOT SONT FERMEES

SERVICES MEDICAUX

SAMU : 15 (En cas d'Urgence Absolue)

MEDECIN : 02 96 43 66 82

PHARMACIE : 02 96 92 58 00

**POUR EVITER LA PROPAGATION DU VIRUS EVITEZ TOUT DEPLACEMENT INUTILE,
RESTEZ A LA MAISON ET PRENEZ SOIN DE VOUS.**

